

REPUBLIQUE FRANCAISE



Commune de PRADINES (Loire)

Téléphone : 04 77 62 81 95

Mail : mairie.pradines@copler.fr

Objet : Dossier Services Périscolaires 2022-2023.

Pradines, le 30 Juin 2022.

Cher(s) parent(s),

Nous vous adressons le dossier d'inscription pour accéder aux services périscolaires (cantine et garderie).

Compte tenu du contexte inflationniste, le tarif du repas a été augmenté et s'élève à 3,90€, conformément à la délibération du 28 Juin 2022.

Le dossier d'inscription comprend :

- Le règlement intérieur à lire attentivement.
- La fiche d'inscription à nous retourner.
- La fiche « Personnes autorisées à venir chercher l'enfant en garderie ».
- Pour les nouvelles familles ou celles ayant changé de banque, le mandat de prélèvement SEPA accompagné d'un RIB.

Les documents à rendre **avant le 23 Juillet 2022** sont :

- **La fiche d'inscription complétée et signée**
- **La fiche des personnes autorisées à venir chercher vos enfants,**
- **l'attestation d'assurance pour chacun des enfants**
- **le certificat de travail pour chaque parent**
- **Pour les nouvelles familles /ou si changement de RIB : le mandat de prélèvement SEPA complété accompagné de votre RIB.**

Pour les nouvelles familles, dès réception des dossiers, un identifiant et un mot de passe vous seront adressés très rapidement par mail vous permettant d'accéder à ces services.

Nous vous prions d'agréer, Cher(s) parent(s), nos respectueuses salutations.

Le Maire,
Charles BRUN.

